

Son conseil

Par Albert Gallegos *



Bien financer sa longévité

L'allongement de la durée de la vie est une formidable révolution démographique et humaine. Mais elle représente aussi un risque financier à gérer. Depuis quelques décennies, l'espérance de vie continue de croître. Selon les dernières statistiques, un homme de 65 ans a une espérance de vie de presque dix-neuf ans. Pour une femme, celle-ci est supérieure à vingt et un ans. Depuis l'introduction des caisses de pensions (en 1985), un homme a gagné 3,62 ans et une femme 2,04 ans. L'espérance de vie peut-elle progresser toujours?

La limite de Hayflick - soit le fait que les cellules ne peuvent se diviser indéfiniment - pose de facto une contrainte. Les scientifiques ne sont pas d'accord sur celle-ci, mais les hypothèses, révisées plusieurs fois, ont passé de 110 à 120 ans et certains avancent le chiffre de 150 ans, sous réserve de progrès médicaux importants! Financièrement parlant, le défi est de s'assurer un revenu qui nous permettrait de garder notre niveau de vie pendant les années dites de la «retraite dorée». La première chose à faire est de lister ses sources de revenus probables. Il y en a

quatre: la rente de l'AVS, celle du deuxième pilier, les couvertures souscrites dans le cadre du troisième pilier (ex. assurance-vie ou rente viagère) et le rendement de la fortune. Ensuite, il faut dresser un budget avant et après retraite pour finalement faire le

«Un homme de 65 ans a une espérance de vie de presque dix-neuf ans»

comparatif entre les sources de revenu et les dépenses nécessaires.

Si le résultat est positif, vous pouvez dormir tranquillement; si cela n'est pas le cas, il va falloir se réveiller!

L'allongement de la durée de vie est un défi financier pour notre système social (AVS et caisse de pension) et si nous ne souhaitons pas de mauvaises surprises, il va falloir prendre en main la planification de notre retraite, avec des mesures prises individuellement.

* Conseil patrimonial et prévoyance, BCGE